

Abonnement, payable anticipativement :

BELGIQUE, un an fr. 4 00
Six mois » 2 00
Pour l'Étranger, le port en sus.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : Chez V. BRAGARD, rue de Dison, 156 ; LEBERT, rue de la Halle, 8 ; GRIGNARD, place du Marché, 5 ; E. PIETTE, rue de Dison, 34 ; au local de l'Internationale, place du Martyr, 23.

LE MIRABEAU

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction au bureau, place du Martyr, Cour Sauvage, 23, à Verviers.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

Avis importants.

Nous prions nos correspondants, Sections et Corporations de nous faire parvenir pour le lundi soir les correspondances et annonces à l'adresse ci-dessous :

A la Rédaction du journal « Le Mirabeau », Cour Sauvage, 23, Place du Martyr, à Verviers.

— 0 —

Par suite de changements survenus dans la gérance du journal, les personnes dont l'abonnement est expiré ou qui, par erreur, ne recevraient plus le journal sont priées de s'adresser à J. MAIGRAY, place du Martyr, 23, à Verviers.

Les Rouges et les Noirs.

Les Rouges et les Noirs marchent de pair, s'écrient les libéraux, et les gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, de brailler comme eux : « Les Rouges s'entendent avec les Noirs ! »

Pensez-vous, lourdauds, que les barbouilleurs libéraux qui vous parlent de la sorte, le croient eux-mêmes ? Oh non ! ils sont convaincus du contraire ; mais incapables de discuter nos principes, loin de les réfuter, ils recourent au mensonge et à la calomnie.

Désirez-vous connaître l'Internationale, pour savoir combien il est possible que nous nous entendions avec l'un des partis, n'importe lequel ? Voulez-vous connaître aussi les deux autres partis afin de pouvoir choisir sans crainte, ni préjugé ? Prêtez alors une oreille attentive et écoutez :

Le seul but de l'Internationale peut se résumer ainsi : *Extermination de la misère...*

Mais, nous qui avons étudié et sondé la société dans toutes ses relations, nous savons qu'il est impossible d'exterminer la misère sans l'anéantissement des rangs qui divisent l'humanité en tant de castes inégales, sans l'abolition des trônes, la suppression des armées, de la religion et de ses prêtres, en un mot, sans l'extirpation de tout ce qui s'enracine au détriment des classes ouvrières. — Tout cela doit disparaître de l'horizon et nous espérons que, nécessité faisant loi, cela aura lieu encore avant la fin de ce siècle. Voilà notre programme, voilà le but auquel, bravant le mensonge et la calomnie, nous vouons toutes nos forces, toute notre vie.

Celui qui veut ces fins nous aide, il est notre ami.

Celui qui s'y oppose est notre ennemi, quel que soit son nom, quelle que soit la couleur politique dont il serait revêtu.

Les orthodoxes (l'Internationale noire), que l'on dit être nos amis, visent systématiquement au contraire.

Ils désirent la permanence de la misère pour pouvoir continuer à gouverner le monde.

Nous voulons la détruire, pour assu-

rer la liberté illimitée de chaque individu.

Ils veulent laisser debout la royauté, parce qu'elle est le symbole de l'esclavage et de la soumission.

Nous en demandons l'abolition parce que c'est une institution infâme et pernicieuse, une lèpre envenimée qui, sans désemparer, ronge au bien-être commun.

Ils ont l'amour de la patrie, pour la conservation des frontières et pour jeter la haine et la discorde parmi les peuples, afin d'engendrer les guerres fratricides et de les continuer.

Nous n'avons pas cet amour : nous voulons la paix et l'union.

Ils sont partisans du militarisme pour pouvoir abattre le peuple, quand il ne serait plus content de son sort.

Nous demandons la suppression de toutes les armées. Mais, là où nous différons d'idée du tout au tout et dont nous, socialistes, sommes les seuls adversaires, c'est la religion. — Jusqu'ici, ils ont pu contenter la plus grande partie des masses malheureuses de la promesse que Dieu, — brave homme que personne ne connaît d'ailleurs, — les récompenserait de toutes leurs misères dans l'autre monde, quand vous n'êtes plus. Songez-y bien, malheureux, pour tout ce que vous avez souffert, pour que vous vous fassiez torturer et laissez épuiser la dernière goutte de sang et de sueur, ils vous promettent une meilleure vie quand vous n'êtes plus !

Approchez, charlatans, vous qui vendez le ciel et l'enfer, expliquez-nous comment un mort peut encore se régaler de friandises, expliquez-le si vous pouvez !

Et c'est avec ce parti, avec de pareils êtres que l'on ose dire que nous nous entendions ! quel peut être celui qui, le premier, ait été assez effronté pour débiter une telle sottise ?

L'autre parti, les libéraux soi-disant, ont exactement le même but. Pour eux aussi, il faut des rois, des frontières, des armées, des capitaux, ainsi que tout ce qui est nécessaire au maintien de la captation, de la misère, de l'incontinence et de la corruption du peuple. — Un seul point les distingue : c'est le terrain de la religion.

Pendant que les catholiques considèrent la religion comme le moyen le plus efficace et le plus infailible pour continuer la domination du peuple pendant qu'ils combattent à outrance la lumière, la science, l'instruction des masses, en un mot, tout ce qui pourrait ôter des clients à leur boutique ; les libéraux, eux, pensent, au contraire, qu'il n'y a plus beaucoup à faire de la religion, le nombre de ceux qui commencent à voir clair dans ce charlatanisme, s'agrandissant de jour en jour.

Ils tâchent d'endorloter le peuple avec des promesses sonores, telles que lumière, civilisation et tout ce qui s'en suit.

De plus, pour eux, il pourrait y avoir un Dieu et des prêtres, mais ceux-là devraient se borner à rester dans l'église,

ils pourraient abrutir les masses à leur gré, à condition de laisser les gueux partout ailleurs maîtres absolus. Le bourgeois se déclare, tu croyais tout fini ; tes misères devaient se confondre dans le bien général qui devait succéder aux maux qui, jusque-là, t'avaient étreint ; tu avais compté sans les soufflets que les bourgeois devaient appliquer sur ta joue, et qui leur permettraient de relever la tête.

Le premier que tu reçus fut appliqué par Gambetta ; en effet, à Lyon, tu voulais abolir le Jésuite ; tu avais commencé de renvoyer à l'étranger les calotins dans la personne des capucins et autres cliques ; plus tard, ton instinct de justice voulut que les séminaristes rentrassent dans le droit commun et payassent l'impôt du sang. Gambetta t'arrêta et déjoua ton projet en réintégrant dans leurs séminaires ceux que tu en chassais au nom de l'égalité devant la mort. Voilà le premier soufflet, ce qui ne t'a pas empêché d'acclamer, chaque fois que tu en as eu l'occasion, celui qui te l'avait appliqué.

Lorsque, poussé par ton désir de chasser l'étranger de ton sol, tu voulais continuer la lutte que la bourgeoisie avait créée, lorsqu'elle t'a eu suffisamment monté la gamme en te disant : *Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, cela la veille de la trahison, elle cessa la lutte et l'anoré à recevoir les sommets en l'empêchant la lutte contre le mensonge, contre l'hypocrisie, contre l'intérêt bourgeois, qui avait dit : L'esclavage prussien plutôt que la destruction de mes propriétés et privilèges.* Tu parlais de liberté, elle te répondit Esclavage !

Deuxième soufflet.

Le 18 Mars sonna ; cette bourgeoisie t'endormit si bien, qu'elle t'empêcha de porter secours à tes frères qu'elle assassinait ; puis te réveillant, tu voulus revenir sur tes pas en aidant Paris qui allait succomber ; elle te désarma. Troisième soufflet.

Il fallut payer ce que le maître du dehors imposait. Au lieu de prendre dans les caisses des plébiscitaires, des agitateurs, des gens de toute espèce qui, eux, n'ont jamais versé leur sang, on te créa de nouveaux impôts, que toi seul paie ; en même temps, on rendit aux d'Orléans les quarante millions qu'ils avaient volés pendant leur passage à l'autorité. Quatrième soufflet.

Plus tard tu demandais la liberté de réunion ; on te répondit par la loi Du faure, ton grand républicain d'alors ; tu demandes la liberté de la presse, on répond par des fourmillières de procès. Soufflet, toujours des soufflets.

Enfin, aujourd'hui, ceux que tu appelles tes élus et que moi j'appelle tes faiseurs, te conseillent d'acclamer l'un de tes assassins, le glorieux blessé par Sedan ; tes maîtres te conseillent de pavoiser sur son passage, et lui ne reçoit pas tes élus. Dernier et honteux soufflet.

Voyons, faisons une comparaison ; si chaque individu, formant le peuple du travail, était souffleté par un valet qu'il aurait à son service qu'arriverait-il ? Pas un ne le souffrirait et chaque valet serait immédiatement renvoyé. Hé bien qu'est Mac-Mahon, qu'est le préfet, si ce n'est deux larbins au service du peuple ? Il n'y

Jamais aux Chambres, aucun libéral ne s'est déclaré contre les subsides accordés aux ecclésiastiques.

Ils ont toujours contribué de toutes leurs forces à l'érection de nouvelles églises, d'autres couvents. Maître Bara, leur idole, a dit lui-même que, pendant le temps qu'il s'est trouvé à la tête de son département il a été fondé plus de couvents que sous n'importe quel autre ministère.

On ne pourra jamais en dire autant de nous, que l'on accuse d'entente avec la gent noire, car le lendemain du jour où nous serons maîtres, couvents et églises, prêtres officiels et non, rois et armées, oppresseurs et capitalistes, tous appartiendront à l'histoire et entraîneront à leur suite, l'indigence et la misère avec l'incontinence, le vol et le crime.

(Extrait de l'organe anversoise le *Werker*.)

Encore un soufflet.

Aux Lyonnais.

Le 4 Septembre, lorsque la République

En province : chez LAURENT VERRYCHEN, boulevard de la Porte de Hall, 54, Bruxelles ; Paris, libraire, Grand'Place, Bruxelles ; CHARLES PRÉVOST, menuisier, Haine-St-Pierre ; JULES GILLES, débitant, à La Hestre, Petit-Binche ; J. B. BURLEON, débitant, à Jolimout, Haine-St-Paul ; H. PICRAY, quai Nicolay, 9, Pepinster ; ADRIEN MERCIER, à Bessonneux, Manage ; THYS, rue Haut-Vinave, 4, Dison ; Section d'Esival ; H. VANDERHULST, rue St-Sauveur, 36, à Gand ; MEUTER, Théodule, rue de la Loi, place de la Fontaine, à La Louvière ; PAIN-DAVOINE, Victorien, à Godarville.

CLEMENT LYON
CHARLEROI

a que cette différence: c'est que dans ce cas le valet, le lardin est mieux nourri, mieux vêtu et a plus d'honneur que le maître, le valet fait l'honneur au maître de le recevoir, et le maître se fâche d'avoir fait antichambre, s'il n'avait pas fait la lâcheté de vouloir lui lécher les bottes, il n'aurait pas reçu les soufflets dont il se plaint aujourd'hui.

Eh bien, voyons, en as-tu assez comme ça sur la joue? Es-tu assez bafoué, assez méprisé par cette bourgeoisie que tu acclames chaque jour? Hélas! non; tes élus avant qu'il soit un mois, te diront d'acclamer la loyale épée, avant un mois, ils te diront encore de saluer l'ami de Gaveau et de Grimal, ainsi que le préfet; et toi, crainte qu'on ne te donne un nouveau Ducros, tu leur voteras des milliers fr. sans songer que tu es le maître, tu les recevras encore, et trop heureux tes élus seront de faire encore la cour à tes bourreaux.

Mais me diras-tu, nous avons la République, et avec ça, nous ferons plus tard ce que nous voudrons: parlons-en un peu de la République bourgeoise; je reçois aujourd'hui une lettre d'un ami qui est en Amérique, et voilà ce qu'il m'écrit; je cite textuellement:

« La République civilisée de l'Amérique s'est tuée en quarante ans par le commerce effréné du bourgeois agioteur; en Amérique, plus qu'en Europe, c'est possible l'ouvrier est malheureux; on voit par centaines les émigrations, et par milliers les gens implorant un passage sur les bateaux pour aller chercher ailleurs le gain que le bourgeois agioteur leur enlève; la misère est affreuse ici, et si elle continue, cette République mourra avant d'avoir vécu. »

Et cependant la République existe. Oui, mais elle n'a rien de social; elle est politique, et voilà tout. Du reste, tu as plus près de toi, sous les yeux, une autre République bourgeoise, où, comme ailleurs, l'ouvrier crève de faim; jette donc aux vents les mots pour faire la chose, et tiens-toi ce raisonnement: *Disons tout d'abord que les gens qui grèvent d'indigestion et d'autres qui crèvent de faim, d'où cela peut-il venir? Tu verras immédiatement que ça vient de ce qu'il y en a qui ont tout et d'autres qui n'ont rien; de plus, tu verras de suite que ceux qui n'ont rien, produisent tout, et que ceux qui possèdent ne produisent rien. Donc, le mal vient de la propriété individuelle; ELLE SEULE engendre le mal. A cela, tu vas me répondre: Mais celui qui possède l'a gagné; c'est le produit de son travail; je te réponds par des chiffres que c'est faux, et je le prouve.*

Supposons, pour un instant, un ouvrier qui gagne 6 fr. par jour pendant une année, si nous défalquons seulement 15 jours de maladie par année, ce qui fait qu'il n'aura été malade, pendant 40 ans, que 20 mois, si nous enlevons seulement 25 jours de chômage par année, les dimanches et les jours de fêtes, qu'on le force d'observer; les jours de travail se réduiront à 255, à 6 fr., il aura donc gagné 1.530 fr. Or, s'il ne dépense que 1 fr. 05 c. par jour et par personne (ce qui n'est que le petit verre du bourgeois), et lui supposant seulement 2 enfants, il aura une moyenne de 4 fr. 20 de dépense par jour. Comme il mange aussi les jours de fêtes, les dimanches et les jours de chômage, et que les jours de maladie il dépense encore davantage, il aura dépensé par année 1.533 fr.; il lui restera, au bout de l'année, 3 fr. de dettes; il aura cependant travaillé dix heures par jour, souvent plus; il a produit et n'a rien.

Le bourgeois lui, a resté quatre heures par jour au café, absorbant dans une heure la journée d'un ouvrier; le soir il n'en rentre pas moins avec 40, 50 ou 1.000 fr. de bénéfice, suivant le genre d'a-

gio qu'il a fait; puis il arrive et vous dit: « moi j'ai travaillé aujourd'hui, j'ai vendu 30 actions 20 fr. plus cher que je ne les ai achetées, mais aussi a-t-il fallu boire pour cela! a-t-il fallu dire des paroles! j'ai même rencontré un acheteur qui m'a obligé de lui procurer la fille d'un de mes ouvriers, sans cela je ratais le coup. » De cette façon il acquiert une fortune dépassant presque toujours les centaines de mille francs et souvent les millions. Toi, peuple du travail, tu as forcément des dettes, à moins de manquer du nécessaire; lui a le superflu en ne produisant rien, mais il possède une propriété et dit qu'il l'a gagnée, et tu la respectes; de la vient ton malheur. Tu fais pis: tu respectes le legs que ce tripoteur fait à ses enfants.

Beaucoup te répondent à ces arguments: moi, c'est mon talent qui m'a produit ma fortune; ce sont tes avocats, tes barbouilleurs de papier, appelés journalistes, et autres professions, dites libérales; ils ajoutent: mes parents m'ont élevé dans les collèges pendant 6 ans, 10 ans; je profite simplement de mon savoir. Tu pourrais lui répondre que toi aussi tu fais un apprentissage de dix ans, que cependant quand tu es ouvrier, tu ne gagnes pas plus: que toi aussi tu as du talent, qu'il n'aurait certainement pas, et que tu crèves cependant de misère; toi aussi tu n'aurais pas mieux demandé d'avoir l'instruction, mais qu'il te la vole et t'oblige à mourir à l'hôpital. Mais voyons voir si son raisonnement est juste, même à son point de vue.

Qui a procuré à son père la fortune qui lui a permis d'instruire ses enfants plus que toi? C'est, comme je te l'ai démontré, l'agio, la faillite, le vol en un mot. Donc, le fils, non content d'avoir bien vécu pendant les affaires du père, vient encore revendiquer pour lui seul le savoir que lui ont procuré ces infamies. Que dirais-tu d'un homme qui tiendrait ce raisonnement: mon père s'appelle Troppmann, il a tué cinq ou six individus, le directeur du collège, vous dire d'avoir à sortir les enfants des familles assassinées de dessus les bancs de votre école, pour que j'y prenne leur place, trop heureux vous serez si, lorsque j'aurais appris les sciences, je veux bien vous en faire profiter. Assurément, tu répondrais à cet homme qu'il est fou ou qu'il est un gredin bon à tout et qu'il faut prendre des précautions contre lui. Eh bien, le cas est le même; le bourgeois t'assassine, te vole, te pille, et ses enfants, avec le produit de ces crimes, viennent prendre la place qui t'appartient au banquet social, et tu ne dis rien. Tu fais pis encore; ce bourgeois invente des lois pour mieux te museler, et tu l'écoutes, tu t'en sers, et tu réclames sa loi; il te donne le suffrage universel qui ne sert qu'à lui, et, trop content, tu l'appliques à son profit.

Allons, peuple travailleur, réveille-toi! Ne pense donc plus à la politique; pense donc à l'économie sociale; ne t'en prends pas seulement au prêtre, prends-t'en surtout au capitaliste; tu laisses la racine pour prendre la branche; quand tu auras détruit le clergé, l'avocat sera encore là, le juge sera encore là, les Rothschild seront toujours là, et toi, comme toujours, tu crèveras de faim; pense à la rénovation sociale qui commencera en disant abolition de la propriété individuelle, remplacée par la propriété collective; lorsque tu te lèveras à cette pensée, ta face ne sera plus rougie par les soufflets de tes assassins.

En un mot, lève-toi au cri de: A bas l'héritage; à bas la propriété individuelle; à bas l'autorité et crie bien haut:

VIVE L'ANARCHIE!

A. PERRARE,

Condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

La Semaine.

Les affaires d'Orient préoccupent encore toujours vivement l'opinion publique. On s'attend tous les jours à une entrée en campagne de la Russie contre la Turquie. Seulement il paraît que les diplomates marchent comme des... escargots, car c'est ce qui se fait sentir dans tous les pays. La crise commerciale et industrielle qui sévit partout est effroyable; partout des milliers d'ouvriers sont sans ouvrage. Unutile de dire que la misère est grande. Aussi l'hiver n'est-il pas encore passé, et attendons-nous à voir des choses terribles. Famine, vols, assassinats, pillages, peut-être même révolution ou guerre civile: voilà ce que produira cette stagnation des affaires.

Mais que dis-je? Tout ce que je viens d'énumérer n'existe-t-il pas déjà? A-t-on jamais commis tant de vols et d'autres méfaits comme il s'en commet depuis quelque temps? Les journaux en sont bourrés, tellement bourrés, qu'ils ne mentionnent plus le quart de ce qui se fait. Et ces mêmes journaux crient à l'abomination et poussent la justice à punir de la façon la plus sévère, les malheureux sur lesquels elle peut mettre la main. Ils ont bien facile, ces journalistes de coulisses! Eux, certes, ne souffrent pas ni de la faim, ni du froid; mais, ils devraient bien savoir, que lorsque le peuple a faim il faut qu'il mange, et que lorsqu'il ne peut pas trouver sa nourriture, à laquelle il a droit, honorablement, il faut bien qu'il vole et qu'il pille: et là encore c'est son droit.

Nous n'érigeons pas en vertu le crime; mais à l'agonie de la misère il n'y a pas de résistance. Nos gouvernants, au lieu de punir de la façon la plus sévère, sur les conseils de la grande presse, devraient plutôt songer à y porter un remède quelconque...

En France, les poursuites continuent toujours contre le vaillant journal les Droits de l'Homme. Ce journal en est déjà à son quatorzième procès.

Tandis que les journaux bonapartistes et autres publient continuellement et impunément des articles dans lesquels ils poussent aux coups d'Etat et disent que le fils de la cocotte Montijo est empereur de France, les Droits de l'Homme, eux, ne peuvent publier un article qui ne fait pas l'éloge des jésuites sans qu'ils ne soient l'objet de poursuites.

L'abondance des matières nous a empêché de parler, dans notre dernier numéro, du discours prononcé, à Maubeuge, par M. de Marcère, ministre de l'intérieur. Ce diable de ministre veut absolument donner des leçons de République aux républicains. Déjà dans son discours antérieur, prononcé au Quesnoy, il disait: pourquoi nous quereller toujours? que royalistes, monarchistes, légitimistes, bonapartistes, républicains, etc., se tendent fraternellement la main, et que tout soit dit!...

A Maubeuge, M. de Marcère a répété la même litanie, toutefois avec une variante à la note: il a également parlé de la « notion de l'Etat. »

M. de Marcère admet que les industriels, par exemple, cherchent leur intérêt mais il ne faut pas qu'ils oublient l'Etat.

Il comprend que les ouvriers travaillent à améliorer leur sort; mais qu'ils n'oublient pas l'Etat.

Il veut bien que « la Commune veuille vivre de sa vie propre; mais il ne faut pas qu'elle oublie l'Etat. » Etc., etc., etc.

Ils sont vraiment impayables, ces grands politiques de l'école de l'émiettement, qui veulent d'abord que nous ayons toutes les vertus avant de commencer à nous accorder la moindre des réformes!...

Je dis plus haut que la misère deviendra grande. Voici une petite statistique juste et vraie et qui ne concerne que quelques localités industrielles de la Belgique:

Dans notre ville, à Verviers, il y a près de douze mille ouvriers sans ouvrage.

A Liège, près de cinq mille.

A Bruxelles, trois mille.

A Courtrai, Alost et Gand, les trois villes réunies, dix mille.

Comme on voit, cela commence à compter.

Le Conseil fédéral de la Suisse s'est réuni, il y a quelques jours, en séance extraordinaire et a ordonné à un régiment d'infanterie de partir sur-le-champ dans le Tessin. On sait qu'une révolution y a éclaté, et que l'effervescence y est très-grande.

Une dépêche annonce d'Amérique qu'une révolution a éclaté à Saint-Domingue. Le peuple s'est soulevé et se révolte, par suite de misère et d'oppression.

En Espagne, on fait toujours beaucoup de bruit pour un rien.

Le gouvernement espagnol, ayant découvert une prétendue conspiration républicaine, a fait arrêter, la semaine dernière, 128 personnes, dont 18 généraux. Or, il se trouve que le gouvernement du jeune Alphonse doit s'être trompé, car il vient de laisser aux tribunaux... le soin de faire les poursuites nécessaires et de lancer des mandats d'arrêt.

Du reste, une véritable conspiration y existerait que cela ne nous étonnerait guère: la misère, en Espagne, est plus grande que dans aucun autre pays.

En Allemagne, les nouvelles politiques sont bonnes. Nos amis, les socialistes, y déploient un zèle sans pareil, en vue des prochaines élections. Ils comptent envoyer au Reichstadt 40 députés.

Allons, courage!

PIERRE LEDOUX.

Nécrologie.

Lundi, 23 octobre a eu lieu à Dison, l'enterrement du citoyen Hansenne, décédé à l'âge de 17 ans.

Les trois discours suivants ont été prononcés sur sa tombe:

Discours du citoyen F. D.

Citoyens,

Je m'abstiendrai aujourd'hui de faire l'éloge du défunt. A quoi bon retracer la vie de ce digne concitoyen? Si je demandais à ceux qui ont connu le citoyen François Hansenne, quelle a été sa vie, tous ne me répondraient-ils pas: il fut toujours bon fils et bon frère.

Or, citoyens, y a-t-il un éloge qui vaille ce cri spontané du cœur?

Si vous demandiez comment est mort celui qui, grâce à la morale de son père, vivait calme et solitaire dans la bonne

voie qu'on lui avait toujours montrée, je vous répondrais que sa mort a été aussi douce qu'édifiante. J'aime donc à proclamer bien haut : qu'en perdant un être à qui la bonne morale fut toujours profitable, c'est encore perdre une branche de l'arbre secondaire, car si peu que l'on s'emploie à propager le libre-examen, on parvient toujours à faire jaillir la lumière dans la plus grande obscurité. C'est ce que nous pouvons constater journellement par l'extension toujours croissante du rationalisme en Belgique.

Mais c'est au plus grand désespoir de la coterie qu'on voit tous les jours déguerpier ces brebis pour se jeter dans les bras de la libre-pensée.

Encore quelques instants, et la tombe qui s'est ouverte pour recevoir les dépouilles mortelles du citoyen Hansenne, va se fermer sur lui.

Encore quelques jours et cette même tombe s'ouvrira pour recevoir les nôtres et se refermer ensuite.

Marchons sur les traces que nous montre le Rationalisme et que les quelques jours qui nous restent encore soient employés à la propagation des principes égalitaires ; par ces moyens, nous rendrons hommage à celui que nous venons saluer sur sa tombe, pour qui je viens, au nom des *Ouvriers solidaires verviétois*, rendre un dernier témoignage de regrets.

Salut, citoyen Hansenne, salut.

Discours du citoyen P. BASTIN,

Citoyens,

En accompagnant le citoyen François Hansenne à sa dernière demeure, nous venons payer une dette que nous devons à ses parents et à la société entière.

Ce Dieu, que les catholiques adorent et bénissent pour ses innombrables bienfaits, ne se montre-t-il pas infiniment méchant, impitoyable, barbare, envers des êtres tel que celui qui git en ce moment à nos pieds ?

Vous maudissez un roi, oh ! père, qui vous prend votre fils à la fleur de l'âge pour en faire de la chair à canon, et vous ne maudiriez pas un Dieu qui se dit le roi des rois et qui fait traîner 17 longues années d'existence pénibles et souffrantes, à un enfant qui n'a jamais été de la vie capable d'encourir la moindre réprimande, ni de commettre la moindre faute.

Quel est le plus cruel des deux ? N'avons-nous pas le droit de conclure que ce Dieu est d'autant plus méchant que la puissance qu'on lui attribue est grande.

Profitions de la circonstance qui nous réunit autour de cette tombe, pour manifester toute la sympathie, toute l'amitié, tout l'amour que nous portions à son père, Pierre Hansenne, qui, toujours, a lutté avec dévouement, avec ardeur, pour la cause sociale du peuple. Oui, dans tous les mouvements, toutes les organisations qu'on a tentées et qui avaient pour but une question humanitaire on a toujours trouvé le concours du citoyen Pierre Hansenne.

Ce dévouement sans borne dont a fait preuve toute sa vie notre ami Pierre Hansenne, nous prouve suffisamment que si son fils avait été doué des facultés morales de son père il aurait contribué, comme lui, à l'affranchissement du prolétariat.

Nous te saluons, François Hansenne, pour une dernière fois, tu as fait ton devoir comme le fatal Destin qui constitue les différents corps de la matière t'a permis de le faire. Tes parents et tes amis, les rationalistes de Dison l'ont ainsi jugé et t'apportent en leur nom, un salut fraternel.

Salut, François, salut !

Discours du citoyen THONON CROCHET

Frères et Sœurs,

Ce n'est pas sans douleur que nous conduisons aujourd'hui à sa demeure funèbre

notre frère François. Non, je le répète encore au nom de tous les solidaires et amis de la solitude, que le plus grand de tous nos devoirs est de nous conduire tous au terme de la vie en notre couche terrestre et naturelle, et le plus impérieux de tous les sacrifices pour nous c'est de nous séparer d'un des nôtres par les ravages de la mort !

Mais que dis-je ? la mort, en moissonnant, n'agit-elle pas avec une parfaite égalité, avec une justice sans rivale ? Elle n'exempt personne, ni les riches ni les pauvres ; ni les orgueilleux ni les humbles ; la seule différence qui se trouve entre les différentes classes de l'homme au moment de la mort, n'est que la peur d'une éternité malheureuse ou bienheureuse pour les uns et l'affranchissement de tous les préjugés tyranniques pour les autres.

C'est dans cette dernière condition que tous les frères ici présents se trouvent car nous savons qu'en déposant dans sa tombe béante notre fils et frère, il ne nous reste rien à déplorer que la perte de la matière, que la corporation.

Nous savons qu'il n'est personne sur terre, notre mère et nourrice, mais l'amour qui débord de nos cœurs nous fait un instant pleurer sur la perte des êtres qui nous sont chers.

Je ne m'étendrai pas sur les circonstances de sa mort, ni sur les différentes époques de sa vie. Non, je me bornerai seulement, au nom de tous les solidaires présents et absents, de déposer un baiser fraternel sur sa tombe, en l'exhortant à accepter l'adieu suprême qu'en sa mémoire l'on m'a confié.

Adieu, François, adieu mon fils, adieu notre frère, adieu.

Voici un des discours qui ont été prononcés sur la tombe du citoyen Grégoire dont nous avons annoncé la mort dans notre numéro du 22 octobre écoulé.

Les autres discours ne nous sont pas parvenus.

Citoyens,

Ce fut en 1868, lors du Congrès international des travailleurs, que je fis connaissance de mon regretté ami Grégoire.

Les principes de justice étaient innés chez lui, aussi fût-ce avec une ardeur qui ne se démentit pas, qu'il se fit inscrire membre de l'Internationale et du Cercle populaire.

Il contribua beaucoup à la fondation de la société des Mouleurs en fer dont il fut le premier secrétaire.

Pendant cette époque, la société était travaillée par des idées de revendications sociales ; des grèves éclatèrent de toute part ; il soutint avec énergie la lutte des esclaves contre leurs exploiters en prenant part partout où il y avait à combattre en faveur de la justice.

Cette première phase passée, le mouvement, d'Economique devint Politique ; c'est le prologue de l'action prolétarienne de 1871.

Il n'y eut pas de réunions publiques qu'il n'y croyait sa présence nécessaire ; aussi lorsque survint la Commune de Paris, il s'y rendit, mais il fut arrêté par la police à la frontière.

A la suite des événements de 1871, le prolétariat fut un moment consterné de la défaite qu'il venait de subir ; c'est alors que le citoyen Grégoire, croyant que la lutte était un moment remise, s'expatria en Hollande ; mais il ne tarda pas à revenir pour être dans le milieu en rapport avec ses convictions.

La maladie qui vient de l'enlever et dont il était atteint depuis 1868 s'aggrava. Un second malheur s'ajouta au premier : sa femme, atteinte de la maladie générale, appauvrissement du sang (dite des pauvres), s'en alla doucement.

Grégoire, après sa journée terminée, (travail écrasant pour lui), devait encore vaquer aux soins de sa petite famille ;

c'est alors que sa femme mourut en 1874.

Tout le monde sait comment se déroula cette affaire, de l'enterrement civil de sa femme, dans laquelle Grégoire s'est conduit comme matérialiste et révolutionnaire.

A partir de ce moment, sa santé périclita et quoique ses forces physiques le trahirent et que les migraines l'assaillaient, il accepta encore cette année le poste de secrétaire de la société le *Proletariat*, société d'économie sociale ; mais hélas ! il dut abandonner la partie, c'est sa fin.

Tel fut l'homme que nous venons de rendre à présent à la nature.

Citoyen Grégoire, si tous les souffredouleurs avaient, comme toi, conscience de leurs droits, je peux dire que, dès aujourd'hui, ce serait fait de cette lèpre, la misère sociale.

Ami Grégoire, je te salue,

VICTOR DELSAUTE.

Chronique locale.

Je vous ai parlé, dans notre dernier numéro, de la messe du Saint Esprit, que les catholiques de Bruxelles se proposent de faire célébrer le 13 novembre, veille de la rentrée des Chambres. Et bien, je trouve, à ce sujet, dans le journal *la Chronique*, de Bruxelles, un petit sermon en vers que je reproduis aujourd'hui dans ma petite chronique :

Avant d'ouvrir le Parlement,
Priez, catholiques austères,

Priez le St Esprit, priez-le fervemment :
Il descendra, pour sûr, des rayonnantes
[sphères,

Et vous aurez en vous, mes frères,
Le Saint Esprit !

Mais, en dépit
De vos plus ardentes prières,

Ce que vous n'obtiendrez jamais, j'en suis
[certain :

C'est l'esprit sain.

LE MOINE BOURRU.

Il y a quelques semaines a eu lieu à Bruxelles une conférence géographique. Dans cette conférence « il n'a pas été question de religion » mais bien des mœurs et de la civilisation. A ce sujet, l'Afrique a été présentée pour une des parties les moins civilisées du globe ; il fallait donc à tout prix faire pénétrer la civilisation parmi les populations de l'Afrique.

Les journaux de toutes nuances ont applaudi à cette idée de progrès et tout les hauts personnages de l'aristocratie ont bien voulu faire des dons. Les cléricaux, comme toujours, veulent être l'avant-garde dans tout ; ils ont encore l'audace de dire qu'il n'y a que la religion qui soit capable d'une œuvre civilisatrice et principalement la religion des fourbes, je veux dire des catholiques.

La question se présente d'elle-même. En ce moment on fait des dons considérables pour l'œuvre civilisatrice de l'Afrique ; les Jésuites, avides d'or et de domination, afin de pouvoir bientôt s'emparer de tous les domaines de l'Afrique, disent qu'il n'y a qu'eux capables d'entreprendre cette œuvre comme ils l'ont fait au Canada.

Il faudrait que tous ceux qui ont un sentiment humain, fussent bien idiots pour se servir des moines, jésuites, capucins, en un mot, des prêtres d'une religion quelconque, car toutes les religions ont enfanté des crimes, la misère des peuples, en les tenant dans l'obscurité et dans l'ignorance ; voilà le levier de toutes les religions.

Que l'on civilise l'Afrique, je le veux bien, mais que le prêtre n'y fourre pas le bout de son nez, parce qu'une fois installé il rendra le peuple africain plus barbare et plus sauvage qu'il ne l'était auparavant.

Le journal *la Chronique* ajoute à ce sujet :

« Puisque je tiens cette question de civilisation des barbares, je vais me permettre d'ajouter encore deux mots.

« Nous avons nos barbares et nos esclaves, nous avons nos victimes aussi, — en Belgique et tout autour de nous, dans la vieille Europe, qui se targue de civilisation.

« Le Roi pourrait peut être venir en aide à la « conférence » législative qui se réunira dans trois semaines au palais de la Nation, ne fût-ce qu'en la priant de s'occuper, le plus tôt possible, du travail des femmes et des enfants dans les mines et les manufactures.

« Je dis — nous disons braves ! à l'initiative royale au sujet des peuplades africaines.

« Mais que Léopold II sache bien que si son initiative et sa sollicitude s'étaient portées sur les enfants et les femmes belges, dont la situation est certainement aussi digne d'intérêt que celle des nègres du roi de Dahomey et autres ramoneurs inblanchissables, — on l'eût bien autrement acclamé.

« Les enfants, atrophiés par un travail trop précoce qui les empêche de se développer ; les femmes, démoralisées et déformées par des travaux et une promiscuité tout-à-fait barbares ; voilà ce que je prends la respectueuse liberté de signaler à notre Roi, — pour qu'il donne son pendant à sa conférence géographique. »

Le journal *la Chronique* oublie peut-être que la question du travail des enfants a été plusieurs fois agitée et que jamais rien n'est sorti de bon de cette Chambre d'invalides en faveur des travailleurs.

Dernièrement encore (en 1874), la question du travail des enfants fut agitée au Parlement et l'on en demanda un rapport. Lorsque le rapport fut prêt, le rapporteur demanda s'il pouvait en donner lecture. La Chambre regretta de ne pouvoir satisfaire à cette demande et le rapporteur répondit :

« Messieurs, vous préférez avoir des petites brutes. »

Quant à moi, je peux dire à ce sujet que c'est s'amuser en chemin que de demander au gouvernement des lois interdisant l'entrée des enfants dans les ateliers, etc, parce que les gouvernements de ce jour sont d'un commun accord pour ne rien céder à la classe laborieuse, parce qu'ils savent parfaitement que leur fin approche.

La chasteté est leur plus grande vertu. La Cour d'appel de Bruxelles, chambre des mises en accusation, vient de renvoyer devant les assises de la province d'Anvers un vicaire de Malines, sous l'inculpation d'attentats à la pudeur.

(Echo de Bruxelles.)

Chronique des miracles.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans une satisfaction bien vive que la Belgique vient d'être dotée d'une nouvelle succursale de Notre-Dame de Lourdes.

La succursale n'est encore qu'en préparation ; on fore la source, on empile les blocs de rocher.

Le *Courrier de Bruxelles*, moniteur officiel de toutes les notre-dames, aquatiques ou autres, donne une description poétique de cette nouvelle grotte miraculeuse, établie dans le joli petit village de Roly, au « doux versant d'une montagne, » entre Philippeville et Mariembourg.

« Tout y est comme providentiellement préparé à cette destination. Il faudra cependant encore des fonds et des bras ? Eh bien ! quoique peu fournies, les bourses s'y délient généreusement et les bras vigoureux s'y prêtent gratuitement. Rien de plus beau, à certains jours, que la

mouvement fiévreux de ces courageux ouvriers travaillant, uniquement pour la gloire de Marie, à l'extraction de nombreuses roches comme à l'enlèvement d'un bloc schisteux de quinze cents mètres cubés, futur emplacement du monument. C'est le souffle puissant de la Foi qui les anime, on le sent avec bonheur.

La bonne Vierge ne perd pas son temps aux bagatelles de la porte; à peine les travaux sont-ils commencés, paf! deux miracles!

Laissons encore la parole au pieux *Courrier*:

« Mais voici que la céleste Reine, comme pour encourager ces généreux travailleurs, vient d'intervenir par deux faveurs signalées.

« Le samedi soir, 3 septembre dernier, au moment où l'on dressait, dans le chœur de l'église, sur son piédestal provisoire, la statue artistique et grandiose destinée à la grotte, une personne atteinte de surdité recouvrait, après une courte prière, la délicatesse de l'ouïe; et le lendemain une pauvre vieille, qu'on voyait depuis 37 ans s'avancer péniblement le corps affreusement courbé vers la terre, se redressait tout à coup sans douleurs, à l'issue des vêpres.

Et dire qu'il y a encore des gens assez bêtes pour consulter des médecins, quand tous les marchands de petits bons dieux débitent des miracles en bouteilles!

L'industrie des grottes miraculeuses a, d'ailleurs, pris un développement extraordinaire depuis quelques années, et les progrès des procédés de fabrication sont tels qu'il y a des grottes miraculeuses pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Nous avons d'abord la grotte diocésaine, avec stalactites, stalagmites, gerbe jaillissante, bassin, aquarium, vierge automatique à la Vaucauson, miracles à haute pression et baignoires en marbre.

La grotte paroissiale, avec jet d'eau, vierge articulée remuant les yeux, bains de siège en béton comprimé et miracles à percussion.

La grotte de famille avec robinet, bain de pieds en zinc émaillé, vierge disant papa et maman, et miracle à piston.

Et, enfin, la grotte de poche, facile à emporter en voyage, avec vierge en caoutchouc compressible, et miracle à la minute.

Et notez que cette industrie n'a pas encore dit son dernier mot. (*Chronique.*)

Note de la Rédaction.

ERRATA. — Une faute typographique s'est glissée dans notre dernier n°: 4^{me} page, 3^{me} colonne, 4^{me} ligne, lisez au lieu de nous vous salons, vous nous saluez, nous vous valons, vous nous valez.

Nous avons reçu du citoyen Beauchéry, une lettre en réponse au compte-rendu de

la séance de la Société française de prêts mutuels de Bruxelles, inséré dans notre dernier n°.

Cette lettre n'étant pas encore de nature à être livrée à la publicité, nous invitons le citoyen Beauchéry, s'il désire voir figurer sa réponse dans notre journal, de retrancher tout ce qui n'a pas rapport à son exclusion.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain n°: la suite du Travail des Enfants, une Variété et une Chanson wallonne.

Communications et Annonces.

Résistance des Tisserands fédérés.

Dimanche 3 novembre 1876, à 2 heures de relevée, **Congrès mensuel** au local, place du Martyr, Cour Sauvage, 23.

Ordre du jour: 1° Vérification des comptes; 2° Rapport des deux Congrès de la Vallée de la Vesdre; 3° Questions administratives.

NOTA. — Les Groupes sont instamment tenus de s'y faire représenter.

Pour le Comité:

Le Secrétaire, Le Président,
G. MAQUINAY. A. CHARPENTIER.

Résistance des ouvriers Appré- teurs de Verviers.

Dimanche 3 novembre 1876, à 2 heures

de relevée, **Assemblée générale** au local, Cour Sauvage, 23, place du Martyr.

Ordre du jour: 1° Rapports de plusieurs délégations; 2° Question financière.

Se munir de sa carte.

Société Internationale des Tra- vailleurs, Section de Jemmapes la Loyante.

Nous informons les membres du Comité de surveillance qu'il y aura **Assemblée obligatoire** le dimanche 3 novembre 1876, à 2 heures de relevée, chez Félix Valet, rue Trois Hurées.

Ordre du jour: 1° Vérification des comptes du mois d'octobre; 2° Propositions diverses.

Groupe de Propagande révolution- naire Vervétois.

Lundi 6 novembre 1876, à 8 heures du soir, **Séance** au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr.

Ordre du jour: Suite de la discussion du travail des enfants dans les manufactures.

Pour le Comité, T. R.

La Chambre du Travail, Union des associations corporatives ouvrières de l'agglomération Bruxelloise, invite toutes les Sociétés ouvrières de Résistance, de Secours mutuels, etc., etc., à bien vouloir envoyer leur adresse, le plus vite possible, à son Secrétaire, ou à son local, au Cygne, Grand-Place, à Bruxelles.

Association Internationale des Travailleurs.

SECTION DE DISON

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHEQUE

Noms de quelques auteurs.

Yves Guyot et Sismond Lacroix. L. Figuière, Lamartine, Marmontel, L. Turck, A. Debay, P. Poulin, Ch. Gaumont, L. Pauliat, M. Lachâtre, F.-A. Mignet, V. Hugo, Beckman Chatrian, E. Leclercq, Molière, F. Morin, Condorcet, Jules Clère, Hubert Boens, Esquirois.

I. — Histoire.

- 1 Histoire des Papes, 3 volumes.
- 2 Histoire des Girondins, 3 volumes.
- 3 Histoire d'un Paysan.
- 4 Histoire des Martyrs de la liberté.
- 5 Histoire des Montagnards.
- 6 Histoire de sainte Gudule.
- 7 Histoire d'un frère ignorantin.
- 8 Histoire de la terre.
- 9 Histoire de France.
- 10 Histoire du moyen-âge.
- 11 Histoire ancienne et moderne.
- 12 Histoire de la Révolution Française.
- 13 Mémoire présenté par la Fédération Jurassienne.
- 14 La Troisième défaite du Prolétariat Français.
- 15 Louise Lateau.
- 16 Congrès de Lausanne.
- 17 Congrès de Bâle.
- 18 Congrès de Genève.
- 19 Congrès de Bruxelles.
- 20 Congrès des Etudiants.
- 21 Instructions secrètes des Jésuites.
- 22 Les Associations ouvrières en Angleterre (Trades-Unions).
- 23 France et Rhin.
- 24 Esquisses historiques (premières et deuxième série).
- 25 Les hommes de la Commune.
- 26 Guide dans les Collections Préhistoriques des âges de la pierre.
- 27 L'ouvrière dentellière en Belgique.
- 28 La Béatification au XIX^{me} siècle des assassins et des voleurs.
- 29 L'Algérie ancienne et moderne.
- 30 La Grèce ancienne.
- 31 L'Inde et la Chine.
- 32 Origine et fin des Mondes.
- 33 L'Asie occidentale et L'Egypte.
- 34 La Dime Royale.

- 35 La France au moyen-âge.
- 36 Les Carolingiens.
- 37 Les Mérovingiens.
- 38 La vie de Voltaire.
- 39 La vie de Mirabeau, 3 volumes.
- 40 Le Bâtard du grand Seigneur.
- 41 Discours préliminaire de l'encyclopédie.
- 42 Destruction des Jésuites.
- 43 Les mémoires d'un déporté.
- 44 Histoire des Prolétaires, 2 volumes.

II. — Science.

- 1 Les Merveilles de la Science, 4 vol.
- 2 Eléments de la Littérature, 3 volumes.
- 3 L'Economie Politique jugée par la science.
- 4 Les Phénomènes de l'atmosphère.
- 5 Notions d'Astronomie.
- 6 Introduction à l'étude des sciences physiques.
- 7 Causerie sur la Mécanique.
- 8 La fin du monde par la science.
- 9 De la Chimie (les principaux faits).
- 10 Les phénomènes de la mer.
- 11 De la Physique.
- 12 De la Chimie.
- 13 Géographie de la France.
- 14 Notions de Géométrie.
- 15 Botanique élémentaire.
- 16 Inventions et découvertes.
- 17 De l'Agriculture.
- 18 Cosmographie.
- 19 Les curiosités et les merveilles de la nature.
- 20 Les sciences occultes.

III. — Philosophie.

- 1 Bible.
- 2 Nouveau Testament.
- 3 Les Animaux Philosophes.
- 4 Philosophie du Mariage.
- 5 Les Nœuds indissolubles.
- 6 Histoire de l'Eglise.
- 7 Origine de tous les cultes.
- 8 Des dogmes de la religion catholique.
- 9 De la morale Catholique.
- 10 Rapport des travaux de la Libre-Pensée de Bruxelles.
- 11 Les phénomènes de la Folie spiritiste et magnétiste.
- 12 Qu'est-ce que l'homme? qu'est-ce que Dieu?
- 13 L'idée de Dieu est-ce une idée morale?

- 14 Sans Dieu pas de morale.
- 15 A propos de Sans Dieu pas de morale.
- 16 Examen de la morale par la Religion, par le Rationalisme.
- 17 Histoire populaire de la Philosophie.
- 18 La pluralité des mondes.
- 19 Dieu, Conscience, Avenir.
- 20 Les bases de la morale humaine.
- 21 Philosophie et morale.
- 22 Mythologie, Histoire des Religions.
- 23 Fleurs tardives.
- 24 Nouveau Dieu, nouveau monde.
- 25 Les mystères de la confession.
- 26 La vie éternelle.
- 27 Les actes des Apôtres.
- 28 Taxes des parties casuelles de la boutique de Pape.

IV. — Instruction, Etude.

- 1 La Liquidation sociale.
- 2 Le Jubilé d'un faux miracle.
- 3 L'eunuque de Frohsdorff, ou le roi Jésuite.
- 4 Les Plébiennes.
- 5 La vie du citoyen Jésus-Christ.
- 6 Le Pape à six sous.
- 7 Rapports et sentences, affaire Mandel.
- 8 Les polissonneries.
- 9 Le dernier jour d'un condamné.
- 10 Bulletin des soirées populaires de Verviers.
- 11 La question sociale et le christianisme.
- 12 De l'organisation des services publics.
- 13 Avenir des travailleurs.
- 14 Causeries socialistes.
- 15 A monsieur Le Hardy de Beaulieu.
- 16 Conférences par Janssens.
- 17 Conférence par Cavalier.
- 18 Paroles d'un croyant.
- 19 De l'enseignement professionnel.
- 20 Les délassements du travail.
- 21 De l'inégalité parmi les hommes.
- 22 Progrès de l'esprit humain, 2 volumes.
- 23 Les grèves et la loi sur les coalitions.
- 24 Les associations et Chambres syndicales.
- 25 Les Prud'hommes (Codes et manuel.)
- 26 Almanach (Bibliothèque ouvrière.)
- 27 Lettres sans adresses sur l'abolition du servage en Russie.
- 28 La vision de Versailles.
- 29 La Révolution des femmes.
- 30 La Question de demain.
- 31 De l'esclavage moderne.
- 32 Arithmétique (l'école mutuelle.)
- 33 Grammaire française (l'école mutuelle.)

- 34 Dictionnaire de la langue française usuelle.

- 35 Droit usuel.
- 36 De l'absolutisme et de la liberté.
- 37 Mandat impératif.

V. — Hygiène, Histoire Naturelle.

- 1 Hygiène du mariage.
- 2 Les nœuds indissolubles.
- 3 Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine.
- 4 Hygiène des mains et des pieds.
- 5 Hygiène de l'homme et des animaux domestiques.
- 6 Hygiène générale.
- 7 La Vénus féconde.
- 8 Histoire naturelle.
- 9 Histoire naturelle élémentaire.
- 10 Médecine populaire.

VI. — Journaux

- 1 La Liberté.
- 2 La Science populaire.
- 3 La Vie moderne.
- 4 Annales parlementaires.
- 5 Le Juif Errant.

VII. — Romans.

- 1 Madame Thérèse.
- 2 Histoire d'un Conscrit.
- 3 Les Misérables.
- 4 Le marché de Londres (drame en 5 actes.)
- 5 Je le trouve salé (comédie en 1 acte)
- 6 Romans et contes, 3 volumes.
- 7 Fables de Lafontaine, 2 volumes.
- 8 Satire, le lutrin.
- 9 L'Etourdi (comédie en 1 acte).
- 10 Tartufe, Le dépit amoureux.
- 11 Intérieur tranquille.
- 12 Extrait du testament. (feuilleton).
- 13 Ce Scélérat d'Athée (drame en trois actes et en vers.)
- 14 Les mémoires d'un mari, 2 volumes.
- 15 Le mariage d'une Espagnole.

Cette Bibliothèque n'étant pas publique, ceux qui désireraient lire certains de ces ouvrages devront en faire la demande à un membre, pourvu que ce dernier en prenne la responsabilité.

Ces ouvrages se louent à raison de 5 centimes le volume, par 15 jours.

Le Secrétaire, N. N.

F.-J. Hornesch, rue Belle-Vue, 5, à Verviers.